

Zone C-102

Usages permis						
<u>Habitation</u>	1: Unifamiliale					
	2: Bifamiliale					
	3: Trifamiliale					
	4: Multifamiliale					
	5: Maison mobile					
<u>Commerce</u>	1: Commerce local					
	2: Commerce régional					
	3: Commerce de grande surface					
	4: Service professionnel et spécialisé					
	5: Service profess. compatible avec l'industrie					
	6: Entrepreneur de faible nuisance					
	7: Entrepreneur de forte nuisance					
	8: Commerce de divertissement					
	9: Commerce de divertissement à nuisance					
	10: Service relié à l'automobile, catégorie A					
	11: Service relié à l'automobile, catégorie B					
	12: Commerce de nuisance					
	13: Commerce de forte nuisance					
	14 : Commerce de services érotiques					
	15 : Commerce de proximité					
<u>Industrie</u>	1: Industrie de recherche et de développement					
	2: Industrie de prestige et de haute technologie					
	3: Industrie légère					
	4: Industrie lourde					
	5: Indust. des déchets et des matières recyclables					
	6: Activités liées à l'aéroport					
	7 : Industrie et services aéroportuaires					
	8 : Activités liées à l'hélicoptère					
<u>Public</u>	1: Parc, terrain de jeux et espace naturel	*				
	2: Service public					
	3: Infrastructure et équipement					
<u>Agricole</u>	1: Culture					
	2: Élevage					
	3: Élevage en réclusion					
<u>Usages spécifiques</u>	Permis	*				
	Exclus					
Normes spécifiques						
<u>Implantation du bâtiment</u>	Isolée	*				
	Jumelée					
	Contiguë					
<u>Dimensions du bâtiment</u>	Largeur minimale (mètres)					
	Superficie de plancher minimale (m²)					
	Hauteur en étages minimale/maximale					
	Hauteur en mètres minimale/maximale	7/				
<u>Densité d'occupation</u>	Nombre de logements min./max. par bâtiment					
	Rapport plancher/terrain minimale/maximale					
	Rapport espace bâti/terrain minimale/maximale	0,2/0,5				
<u>Marges</u>	Avant minimale (mètres)					
	Latérale 1 minimale (mètres)					
	Latérale 2 minimale (mètres)					
	Arrière minimale (mètres)					
Lotissement						
<u>Terrain</u>	Largeur minimale (mètres)					
	Profondeur minimale (mètres)					
	Superficie minimale (m²)					
Divers						
	Notes particulières	*				
	P.I.I.A.	*				
	P.A.E.					
	Projet intégré					
Amendement						
	Numéro du règlement	SH-2012-290	SH-2015-369			
	Date	20-11-2012	2015-08-24			

Notes particulières

Les usages suivants sont spécifiquement autorisés :

- 6001 Bureaux administratifs d’entreprises
- 611 Banque et activité bancaire
- 6122 Service de crédit agricole, commercial et individuel
- 613 Maison de courtiers et de négociants en valeurs mobilières
- 614 Assurance, agent, courtier d’assurance et services
- 615 Immeuble et services connexes
- 631 Services de publicité
- 636 Service de placement
- 638 Service de secrétariat, de traduction et de traitement de textes
- 6391 Service de recherche, de développement et d’essais
- 6392 Service de consultation en administration et en affaires
- 6399 Autres services d’affaires
- 652 Service juridique
- 655 Service informatique
- 6591 Service d’architecture
- 6592 Service de génie
- 6593 Service éducationnel et de recherche scientifique
- 6594 Service de comptabilité, de vérification et de tenue de livres
- 6595 Service d’évaluation foncière
- 6596 Service d’arpenteurs-géomètres
- 6597 Service d’urbanisme et de l’environnement
- 6599 Autres services professionnels

Malgré toutes dispositions contradictoires, tous les réseaux et raccordement au bâtiment principal de ligne téléphonique, de câblodistribution, d’électricité ou tous autres services similaires doivent être souterrain.